



Option Blocage des appels surtaxés

Cette option gratuite vous permet de bloquer depuis votre ligne, les appels vers les numéros spéciaux, surtaxés, ainsi que les envois de SMS ou MMS surtaxés.

Qui peut en bénéficier ?

les clients CIEL TELECOM bénéficiant d'une offre Fixe et/ou ADSL.

Cette option est gratuite, ainsi que son activation et sa désactivation.

Pour en bénéficier, il suffit d'activer l'option sur votre espace client : onglet **"Assistance "** puis **« Mes options sur la ligne »**

ou contacter le Service Client CIEL TELECOM par téléphone ou par mail, qui pourra traiter votre demande. L'option sera activée le plus rapidement possible.

Service client ciel Telecom

